

SPECIAL - PIERRY -



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO



L'ÉDITO DU MAIRE	Pages 2 et 3	ALSH et MERCREDIS	Pages 10-13
HOMMAGE À M. DURAND	Page 4	NOËLS	Pages 15-16
DÉPART À LA RETRAITE	Page 5	ASSOCIATIONS	Pages 17-21
FLEURISSEMENT	Page 6	INFOS PRATIQUES	Pages 22-24
MAISONS FLEURIES	Page 7	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 25
LES CRÈCHES	Page 8	ÉTAT CIVIL-11 NOVEMBRE	
LES ÉCOLES	Page 9	NUMÉROS UTILES	Page 26



L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

En tout premier lieu, en mon nom et celui du conseil municipal et des personnels, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette année 2024. Des vœux de santé bien entendu car c'est la chose la plus précieuse mais également la réussite dans votre vie professionnelle et personnelle.

L'année qui s'achève a encore connu de nombreux aléas. La guerre en Ukraine fait rage, à deux mille kilomètres de Paris. Le conflit entre la Palestine et Israël nous replonge dans l'horreur des luttes religieuses et de territorialité, et les Houthis du Yémen veulent maîtriser la Mer Rouge en bloquant le commerce maritime entre l'Orient et l'Occident.

Alors, depuis 4 années, nous subissons les conséquences des crises sanitaires, des conflits armés et des impacts sur nos économies et notre vie quotidienne.

Face à cela, la commune a maintenu son activité pour garantir les services aux administrés tout en se tournant vers les projets d'investissement nécessaires au développement et bien vivre à Pierry.

En effet, 2023 aura été une année consacrée aux travaux pour nos écoles avec des nouveaux ouvrants en aluminium à la maternelle et des travaux de carrelage et peintures sur une partie de l'école élémentaire qui a vu deux classes refaites et les couloirs et cage d'escalier rajeunis. Ces travaux sont aussi l'occasion de remplacer nos équipements de l'école numérique qui a 10 ans.

Si une part des travaux est assurée par des entreprises, peintures, passage au Led et installation ont été réalisées par les services techniques et quelques élus (et conjoint).

Le coût de ces travaux est de 135 K€ pour la maternelle et près de 120 K€ pour l'élémentaire.

Les salles de la Maison des Associations et de l'ALSH ont été insonorisées pour répondre aux demandes des utilisateurs. Une dépense qui s'élève à 22.000 € mais un confort sans pareil...

Ainsi, les plus jeunes et les seniors ont été au cœur de nos préoccupations sans oublier les personnels qui y travaillent.

Les deux terrains de pétanque, allée du Frère Oudart et rue Saint Julien ont été réaménagés pour accueillir les amateurs. Il nous reste quelques petites choses à parfaire en 2024.

Les travaux de la coulée verte entre la rue du Général de Gaulle et la rue Jean Jaurès ont commencé. Cet espace de vie sera un lieu de convivialité où la pratique sportive sera possible mais aussi l'occasion de profiter du calme et de la nature au cœur des plantations et du mobilier urbain qui seront mis en place. L'ensemble sera accessible à tous car répondant aux normes « personne à mobilité réduite ». La commune consacre un budget global de 360 K€ à cette opération.

2023 aura été aussi une année de réorganisation des services avec le départ de Dominique qui assurait ses fonctions à l'Agence postale communale. Nous avons modifié les horaires d'accueil ainsi que ceux de la Mairie et Marjorie assure le service avec un accueil dédié sur rendez-vous.

Christine est arrivée au service « ménage-restauration » pour pallier au départ de Sandrine. C'est un poste important car, même si la Covid n'est plus, les bonnes pratiques en matière sanitaire doivent perdurer. La restauration scolaire est tout aussi essentielle : 84 enfants sont accueillis le midi...

C'est aussi le cas lors des périodes d'accueil à l'ALSH avec une fréquentation de 50 enfants pendant les vacances. Je salue le travail accompli, en garderie et ALSH, par Fanny et son équipe.

Christophe (un deuxième) a rejoint les services techniques pour conforter les effectifs et assurer le suivi et la propreté des espaces verts, de la voirie, des parcs, du cimetière et l'entretien des locaux, sans oublier le déneigement. Je pense que chacun a pu apprécier le salage préventif et curatif mené tard le soir et tôt le matin pour permettre une circulation aisée.

Merci également à nos agents de la maternelle, Sylvie et Tacko, qui assistent les enseignantes.

Un grand merci également à Séverine, notre secrétaire générale, qui coordonne les services, assure la comptabilité, la paye, le suivi des dossiers de travaux et les commandes pour tous les services et permet de tout coordonner pour une meilleure action des services et le lien avec les élus.

Et pour 2024...

Nous poursuivrons nos travaux sur les écoles car les façades de la maternelle paraissent bien tristes désormais, les sols et peintures seront revus tout comme l'école numérique.

L'élémentaire verra les deux autres salles de classe traitées dans le même esprit que les travaux de 2023 ainsi que la peinture des couloirs et escalier... calendrier scolaire oblige, certainement cet été.

La rue de la Marquetterie sera refaite en 2024 et la commission des chemins se penchera sur les travaux à mener en priorité pour l'accès au coteau.

Nous aurons également la formalisation du dossier « voirie 2024-2026 » qui va porter sur les rues non encore refaites (précédent programme 2018-2020). Le seuil de 1 M€ HT sera atteint...

L'autre gros dossier sera l'aménagement du « Cellier du Frère Oudart » pour valoriser notre patrimoine et celui de l'histoire de la Champagne et du Champagne. Là aussi, le budget sera élevé.

Nos attentions porteront également sur l'Église et les annexes de nos écoles.

Nous avons voté une enveloppe de 700 K€ d'emprunt en 2023 ; cette somme sera ajustée en 2024 mais il n'y aura pas de hausse des taux de fiscalité dans le budget que je prépare pour le conseil.

S'agissant de la centrale bitume, j'avais déjà alerté l'Agglo sur le sujet en avril 2023. J'ai interpellé Franck Leroy sur ce dossier au cours de deux conseils communautaires. Les questions sont nombreuses car les données techniques et les risques potentiels doivent être pris en compte. Fort de ces informations, le conseil municipal de Pierry a voté à l'unanimité contre ce projet, suite à la sollicitation de Monsieur le Préfet. L'Agglo sera amenée à se prononcer le 1er février et mon vote sera, à nouveau, un refus de cette installation. Monsieur le Préfet, au vu des avis des collectivités et des organismes compétents (DREAL, Comité Champagne, UNESCO), prendra un arrêté le 20 février.

Tous mes vœux et mon amitié à chacun d'entre vous.

Je vous invite maintenant à découvrir ce bulletin d'hiver.

Éric PLASSON, Maire de PIERRY



Monsieur Claude DURAND**14 SEPTEMBRE 1937-25 OCTOBRE 2023**

Claude DURAND est né le 14 septembre 1937. Après avoir passé une partie de son enfance à Fère en Tardenois, il est parti, à l'âge de 14 ans, faire son apprentissage en charcuterie à Reims pendant 2 ans puis à Meaux où il a rencontré son épouse.

Comme beaucoup de jeunes de sa génération, il fut appelé sous les drapeaux en Algérie pendant 27 mois. A son retour, ils s'est marié en 1961 et s'est aussitôt installé à Pierry comme charcutier. Avec son épouse, il a tenu la charcuterie du village pendant 37 ans. Ensemble, ils ont eu une fille.

En 1988, il s'engagea dans la gestion de la commune : conseiller municipal de 1988 à 1995 puis adjoint jusqu'en 2008. Il était en charge des affaires sociales et organisait notamment le repas, le Noël des anciens et assistait les familles en situation difficile et précaire.

Également bénévole auprès de la maison de retraite d'Épernay, il a conduit pendant quelques années le minibus et emmenait les résidents en ballade.

Amoureux de la nature, Claude aimait aller se ressourcer en Vendée.

Malheureusement, tout a basculé lorsque sa maladie s'est vraiment déclarée et qu'il a combattu avec force pendant ces 5 dernières années.

Épuisé, il s'est endormi définitivement le 25 octobre dernier.

Pascale DURAND, Conseillère Municipale

DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME DOMINIQUE LHERMITTE-LACLÉMENCE



De 1990 à 2006, Dominique LHERMITTE - LACLÉMENCE travaille pour « Familles Rurales » et assure la direction de la garderie. Pour des raisons personnelles, elle quittera cet emploi pour intégrer la Commune de Pierry, le 2 mai 2006, en qualité d'adjoint technique, affectée au service «Ménage».

En 2007, à la suite de la fermeture de la troisième classe de maternelle, la Commune décide d'ouvrir une garderie communale pour les plus petits et en confie fort naturellement la direction le 1^{er} septembre à Mme Dominique LHERMITTE-LACLÉMENCE qui exercera cette mission jusqu'au 31 juillet 2009.

Le 1^{er} septembre 2009, Dominique reprend ses fonctions d'adjoint technique, mais cette fois ci aux espaces verts, voirie et bâtiments... Un travail difficile et éprouvant.

Monsieur Éric Plasson, qui venait d'être tout juste élu Maire en mars 2014, a été sollicité par Monsieur Philippe FORTIN, Directeur de la Poste, afin d'envisager la création de l'Agence Postale Communale

de PIERRY suite à la fermeture de la Poste. Il a alors été décidé d'en confier la gestion à Dominique LHERMITTE-LACLÉMENCE. Le 5 janvier 2015, l'APC est ouverte et elle tiendra cette agence avec passion et professionnalisme jusqu'au 30 juin 2023.

C'est aussi une époque où elle travaille en étroite collaboration avec Nathalie Jarzinski, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, pour mettre en place les NAP (nouvelles activités pédagogiques). Il fallait, à la suite des décisions du Ministère de l'Éducation Nationale, mettre en œuvre des activités au sein de la journée de l'enfant, activités ludiques, culturelles ou sportives, en lien avec le projet d'École mais assurées par des personnels communaux. Les NAP furent supprimées en juin 2019.

Le 30 juin 2023, une page s'est tournée. Dominique a laissé le clavier, les timbres et le tampon et ouvert toute grande cette nouvelle porte : LA RETRAITE.

Nul doute que sa joie est immense de pouvoir profiter pleinement de sa famille et de découvrir les paysages de la Bretagne et du reste de la France.



Dernière consigne de Monsieur le Maire : « N'oubliez pas de nous envoyer une carte car, LA POSTE est faite pour cela! »





Comme tous les ans la commune a pu compter, en plus des employés municipaux, sur des bénévoles engagés pour fleurir notre village. Et cet automne, ils ont également terminé le travail de l'entreprise JLM au rondpoint Lobet en épandant des graviers sur les parterres plantés. Nous attendons avec impatience le printemps pour admirer cette entrée transformée.



Françoise SOL, Adjointe au Maire



Comme les années précédentes, le jury est passé deux fois. D'abord le 24 juin pour une première sélection puis le 26 août. Cette année, nous avons noté chaque jardin selon 4 critères et non 5.

 **Densité botanique (fleurs, végétaux)**

 **Harmonie de l'ensemble**

 **Originalité, diversité, créativité**

 **Entretien, propreté**

L'été que nous avons eu a été pénible pour nos jardins et nous n'avons pas pu en sélectionner 8 comme les autres années. Ce sont donc 6 qui sont récompensés cette année et qui seront retenus les années suivantes.

Le 1er jury était composé de Joël Lalin, Vincent Erret, Francine Lebert et moi-même et le second jury, des mêmes personnes accompagnées de Monsieur le Maire.

Les lauréats de cette année 2023 sont:

- 1 - Monsieur et madame Gérard Delfosse
- 2 - Monsieur et madame Marcel Olesko
- 3 - Monsieur et madame André Brun
- 4 - Madame Danna Target
- 5 - Monsieur et madame Jacques Bondon
- 6 - Madame Halina Kawiecki

Je voudrais également remercier les bénévoles qui ont participé au jury, mais aussi à tous les autres bénévoles qui apportent leur aide aux services techniques pendant l'année.



Bravo à eux qui font de leur jardin et donc de notre village un lieu agréable à voir.

Françoise SOL, Adjointe au Maire



Exposition de crèches dans l'Église de Pierry



Les week-ends des 17/18 et 23/24 décembre 2023 nous avons accueilli, dans l'Église de Pierry, environ 170 personnes qui sont venues voir l'exposition de 90 crèches de tout genre et assister au concert de la Musique Municipale de Magenta .

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont installé les crèches et participé aux permanences pour le bon accueil des visiteurs.

Et à tous, je vous donne rendez-vous en décembre 2024 pour une nouvelle exposition !!

Francine LEBERT



L'année 2023 semble déjà loin, l'une s'est terminée dans la douceur mais 2024 a pointé son nez sous le signe de l'hiver !

Comme chaque fin d'année, 2023 s'est terminée en complément de l'exposition des crèches par notre concert de Noël que nous renouvèlerons cette année avec, très probablement, une prestation « chorale ». Je vous invite donc très chaleureusement pour Décembre 2024 !

Tradition ancienne mais qui ravit chaque année les spectateurs que je souhaite très nombreux pour 2024 .

Christophe DAZY, Adjoint au Maire



DES ENFANTS HEUREUX !



Ces moments de partage sont toujours appréciés par les enfants, petits et grands, et les équipes pédagogiques encadrantes.

Merci aux enseignants et ATSEM de maintenir ces temps forts avec les enfants dans les classes.

Merci aux lutins-agents techniques pour leur précieuse aide afin de déposer au sein des écoles, les colis contenant les friandises et les goûters.

Comme à son habitude, la municipalité de PIERRY a eu l'intention de fêter la fin d'année et de souhaiter de belles vacances, en offrant des présents aux enfants des écoles.

Les classes de l'élémentaire se sont donc rendues au cinéma pour visionner le dernier dessin-animé Disney®, « Wish - Asha et la bonne étoile », et les classes de la maternelle ont profité d'un spectacle présenté au sein de l'école par la compagnie 3 Chardons®, « Patapoum et Célestine ».

Le dernier jour de classe, vendredi 22 décembre, a été marqué par la visite du Père Noël pour les enfants de maternelle. Les écoliers des six classes ont tous reçu un goûter (viennoiseries et jus de fruits) ainsi qu'un sac de bonbons et de chocolats, que les lutins avaient amenés le matin-même !



Blandine VIÉ-FORBOTEAUX, Adjointe au Maire



C'est sous un temps automnal que le centre de loisirs s'est déroulé du 23 au 27 octobre 2023.

49 enfants de 3 à 11 ans ont participé à cette semaine effrayante. Les animatrices (Cyrille, Elodie, Brigitte, Tacko, Noémie et Charlotte) ont proposé de nombreuses activités sur le thème d'Halloween : citrouilles, sorcières et fantômes.

Le mardi 24 octobre, seul jour où nous avons pu profiter d'un peu de soleil, le centre s'est déplacé au Parc Grinyland à Sept Saux. Les petits comme les grands ont apprécié spectacles et manèges de ce parc d'attractions.



Le 26 octobre, Monsieur JAPIN professeur de tennis à l'ASPTT d'Eprenay, nous a proposé une initiation au gymnase, avec des petits jeux de manipulation et d'agilité que les enfants ont adorés.



Le centre de loisirs a ouvert ses portes lors des vacances du 26 au 29 décembre 2023. Les enfants ont découvert de multiples activités féeriques comme la création d'un casse-noisette, d'une boule de neige ou d'un carrousel. Cette semaine de 4 jours s'est terminée par la projection d'un dessin animé intitulé « Là-haut ». Ce film illustre un lien fort et solidaire entre un enfant et une personne âgée. Un thème que l'équipe d'animation du périscolaire de Pierry aspire et veut transmettre à son public. Après cette séance, les enfants ont découvert des petits cadeaux sous le sapin, déposés par le Père Noël. Un moment de plaisir agrémenté d'un petit chocolat chaud et de brioche.



Je remercie les animatrices pour la création et la réalisation de toutes les activités qu'elles proposent à chaque ALSH. Je tiens également à remercier la municipalité de Pierry pour son soutien et son dévouement.

Je souhaite à tous les Pierrytières et Pierrytiers tous mes vœux pour l'année 2024.

Fanny COUSIN, directrice périscolaire et extrascolaire

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Comme l'an passé, un accueil est organisé tous les mercredis pour les enfants de 3 à 11 ans. Il a pour but de proposer diverses activités sur des thèmes bien précis transcrits dans un projet éducatif, élaboré par la commune de Pierry.

Du 6 septembre au 18 octobre 2023, l'équipe d'animation a travaillé sur l'art culinaire. Des recettes simples de pâtisserie ont été proposées aux enfants.



Du 8 novembre au 20 décembre 2023, les enfants ont pu découvrir l'architecture de certains monuments historiques comme la Tour Eiffel, la Tour de Pise, la Statue de la Liberté. Ils ont ensuite construit ces édifices avec des planchettes en bois (KAPLAâ) et des briques en plastiques (LEGOâ). A cette occasion, l'animateur de Bricks 4 Kidzâ de Reims s'est déplacé au Chai pour une présentation et une mise en situation. Les enfants ont aimé cette intervention.




Au mois de décembre, l'équipe d'animation a œuvré sur le thème du langage. Des petits jeux de théâtre et de lecture ont été mis en place afin de développer chez les enfants une part de dextérité et d'aisance.

Au cours de cette même période, nous en avons profité pour créer et répéter un court spectacle, qui a été présenté lors du goûter de remise des colis de fin d'année pour les seniors de la commune. Le jeudi 14 décembre 2023, les enfants ont donc fait le spectacle : danse et chanson, à la salle des fêtes de Pierry, devant un public heureux et reconnaissant.

Je remercie les parents pour ce joli moment de partage lors de cette rencontre intergénérationnelle.



Fanny COUSIN, directrice périscolaire et extrascolaire



INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Pour la matinée ou l'après-midi (sans repas)
ou pour la journée (repas fourni).
Compléter le coupon-réponse joint,
et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie
avant le 26 Décembre 2023
Possibilité d'inscription ponctuelle, 8 jours avant ledit mercredi
par mail à : periscolairepierry51@gmail.com

HORAIRES

Matinée (sans repas) 8h30/9h : Accueil 9h/11h50 : Activités 11h50/12h : Départ	Après-midi (sans repas) 13h15/13h30 : Accueil 13h30/17h : Activités et Goûter 17h/18h30 : Départ	Journée (sans repas) 7h50/9h : Accueil 9h/12h : Activités 12h/13h15 : Repas 13h30/17h : Activités et Goûter 17h/18h30 : Départ
--	--	---

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la condition que le dossier de renseignements ait été préalablement complété ou mis à jour et remis au périscolaire.

	HABITANTS DE PIERRY			HABITANTS HORS PIERRY		
	CAF1	CAF2 QF<650	MSA	CAF1	CAF2 QF<650	MSA
MATINÉE	10 €	9 €	11 €	11 €	10 €	12 €
JOURNÉE	18 €	16 €	19 €	19 €	17 €	20 €
DÉPASSEMENT HORAIRE (MIDI ET SOIR)	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

GOÛTER + BOUTEILLE D'EAU
à fournir par les familles, dans un sac marqué aux nom et prénom de l'enfant

REPAS
fourni par le service de prestation dans les locaux de restauration

RENSEIGNEMENTS au 06.83.15.22.78
ou par mail : periscolairepierry51@gmail.com



MERCREDIS RECREATIFS DE PIERRY PERIODE 3

DU 10 JANVIER AU 21 FÉVRIER 2024

L'ENVIRONNEMENT

LE RECYCLAGE ET LA FAUNE

Pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles de Pierry et des communes voisines



LE CHAI
53 rue du Général De Gaulle
51530 PIERRY
Tél: 06.83.15.22.78





ACTIVITES MANUELLES

	MERCREDI 10 JANVIER	MERCREDI 17 JANVIER	MERCREDI 24 JANVIER	MERCREDI 31 JANVIER
MATIN	Peinture	Chat	Tri selectif	Peinture
Moins de 6 ans				
	Jeux sur la Faune	La Terre	Serpent	Jeux sur le tri sélectif
APRES-MIDI				
MATIN	Chat	La Terre	Serpent	Ours
Plus de 6 ans				
	Tri selectif	Fleur	Chien	Bricolage
APRES-MIDI				



MERCREDIS RECREATIFS PIERRY

	MERCREDI 7 FÉVRIER	MERCREDI 14 FÉVRIER	MERCREDI 21 FÉVRIER
MATIN	Tortue	Lion	Fabrication jeux
Moins de 6 ans			
	Bonhomme de neige	Plantation	Recyclage
APRES-MIDI			
MATIN	Bonhomme de neige	Plantation	Chenille
Plus de 6 ans			
	Peinture	Bricolage	Tortue
APRES-MIDI			





Attention !
Collecte à
partir de 4h,
je présente
mes déchets
la veille à
partir de 19h.



2

DÉCEMBRE 2023		JANVIER 2024		FÉVRIER 2024		MARS 2024		AVRIL 2024		MAI 2024		JUN 2024	
1 V	2 S	1 L	2 M	1 J	2 V	1 V	2 S	1 L	2 M	1 M	2 J	1 S	2 D
3 D	4 J	3 M	4 J	3 S	4 D	4 L	5 M	3 M	4 J	2 J	3 V	3 L	4 M
5 M	6 M	5 V	6 M	5 L	6 M	5 M	6 M	5 V	6 S	4 S	5 D	4 M	5 M
7 J	8 V	7 D	8 J	7 M	8 J	7 J	8 V	7 D	8 M	5 D	6 L	6 J	7 V
9 S	10 M	9 M	10 M	9 V	10 S	9 S	10 D	9 M	10 M	6 L	7 M	7 V	8 S
11 L	12 M	11 J	12 V	11 D	12 L	11 L	12 M	11 J	12 V	7 M	8 M	8 S	9 D
13 M	14 J	13 M	14 M	13 M	14 J	12 M	13 M	13 M	14 J	8 M	9 J	9 D	10 L
15 V	16 M	15 L	16 V	14 M	15 V	14 J	15 V	15 L	16 M	9 J	10 V	10 L	11 M
17 D	18 J	16 M	17 M	16 V	17 D	15 V	16 M	16 M	17 M	10 V	11 S	11 M	12 M
19 M	20 M	18 J	19 V	18 D	19 L	17 D	18 J	17 M	18 L	11 S	12 D	12 M	13 L
21 J	22 V	19 V	20 M	19 L	20 M	18 L	19 V	18 J	19 V	12 D	13 M	13 L	14 M
23 S	24 D	20 M	21 J	20 M	21 J	19 V	20 M	19 V	20 S	13 M	14 J	14 M	15 V
25 L	26 M	21 J	22 V	21 M	22 J	20 M	21 J	20 S	21 M	14 M	15 L	15 V	16 M
27 M	28 J	22 V	23 S	22 J	23 S	21 M	22 V	21 J	22 M	15 L	16 M	16 M	17 D
29 V	30 S	23 S	24 D	24 S	25 L	22 V	23 S	22 M	23 M	16 M	17 D	17 D	18 J
31 D		24 D	25 L	25 L	26 M	23 S	24 D	24 M	25 J	17 D	18 J	18 J	19 V
		25 L	26 M	26 M	27 M	24 D	25 L	25 J	26 V	18 J	19 V	19 V	20 M
		26 M	27 M	27 M	28 M	25 L	26 M	26 V	27 S	19 V	20 M	20 M	21 J
		27 M	28 M	28 M	29 V	26 M	27 M	27 S	28 D	20 M	21 J	21 J	22 V
		28 M	29 V	29 V	30 S	27 M	28 J	28 D	29 V	21 J	22 V	22 V	23 S
		29 V	30 S	30 S	31 M	28 J	29 V	29 V	30 M	22 V	23 S	23 S	24 D
		30 S	31 M	31 M		29 V	30 S	30 M	31 D	23 S	24 D	24 D	25 L
		31 M				30 S	31 D	31 D		24 D	25 L	25 L	26 M
						31 D				25 L	26 M	26 M	27 M
										26 M	27 M	27 M	28 M
										27 M	28 M	28 M	29 V
										28 M	29 V	29 V	30 S
										29 V	30 S	30 S	31 D
										30 S	31 D	31 D	
										31 D			

JUILLET 2024		AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DÉCEMBRE 2024	
1 L	2 M	1 J	2 V	1 D	2 L	1 V	2 S	1 V	2 S	1 D	2 L
3 M	4 J	3 S	4 M	3 M	4 M	2 M	3 J	2 S	3 D	2 L	3 M
5 V	6 S	5 L	6 M	4 M	5 S	3 J	4 V	3 D	4 M	3 M	4 M
7 D	8 L	6 M	7 M	5 S	6 V	4 V	5 S	4 M	5 J	4 M	5 J
9 M	10 M	7 M	8 J	6 V	7 S	5 S	6 D	5 M	6 M	5 J	6 V
11 J	12 V	8 J	9 V	7 S	8 D	6 M	7 L	6 M	7 J	6 V	7 S
13 S	14 M	9 V	10 S	8 D	9 L	7 M	8 M	7 J	8 V	7 S	8 D
15 L	16 M	10 S	11 M	9 L	10 M	8 J	9 M	8 V	9 L	8 D	9 L
17 M	18 J	11 M	12 V	10 M	11 M	9 M	10 J	9 S	10 M	9 L	10 M
19 V	20 S	12 V	13 M	11 M	12 J	10 J	11 V	10 S	11 M	10 M	11 M
21 J	22 V	13 M	14 M	12 J	13 V	11 V	12 S	11 M	12 M	11 M	12 J
23 S	24 D	14 M	15 J	13 V	14 S	12 S	13 D	12 M	13 M	12 J	13 V
25 L	26 M	15 J	16 V	14 S	15 L	13 D	14 L	13 M	14 J	13 V	14 S
27 M	28 J	16 V	17 M	15 L	16 M	14 L	15 M	14 J	15 V	14 S	15 D
29 V	30 S	17 M	18 J	16 M	17 M	15 M	16 M	15 V	16 S	15 D	16 L
31 M		18 J	19 V	17 M	18 M	16 M	17 J	16 S	17 D	16 L	17 M
		19 V	20 M	18 M	19 S	17 J	18 J	17 D	18 L	17 M	18 M
		20 M	21 M	19 S	20 V	18 J	19 S	18 L	19 M	18 M	19 J
		21 M	22 V	20 V	21 S	19 S	20 D	19 M	20 M	19 J	20 V
		22 V	23 S	21 S	22 D	20 D	21 L	20 M	21 J	20 V	21 S
		23 S	24 D	22 D	23 L	21 L	22 M	21 J	22 V	21 S	22 D
		24 D	25 L	23 L	24 M	22 M	23 M	22 V	23 S	22 D	23 L
		25 L	26 M	24 M	25 V	23 M	24 J	23 S	24 D	23 L	24 M
		26 M	27 M	25 V	26 S	24 M	25 V	24 D	25 L	24 M	25 M
		27 M	28 M	26 J	27 V	25 V	26 S	25 V	26 M	25 M	26 J
		28 M	29 V	27 V	28 S	26 S	27 D	26 M	27 M	26 J	27 V
		29 V	30 S	28 S	29 D	27 V	28 L	27 M	28 J	27 V	28 S
		30 S	31 M	29 D	30 M	28 L	29 M	28 J	29 V	28 S	29 S
		31 M		30 M	31 J	29 M	30 M	29 V	30 S	29 S	30 L
				31 J		30 M	31 J	30 S	31 D	30 L	31 M
				31 J		31 J		31 D		31 M	



CALENDRIER DE COLLECTE

DÉCEMBRE 2023

DÉCEMBRE 2024

O.M.

Collecte des ordures ménagères

RECYCLABLES

Collecte des emballages ménagers et papiers

BIO.

Collecte des biodéchets de cuisine

REPORTÉE

ⓘ Soyez attentifs aux jours de collecte :

*Collecte du 25/12/2023 reportée au 27/12/2023

*Collecte du 01/01/2024 reportée au 03/01/2024

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Présence de l'environnement, n'imprimez ce calendrier que si nécessaire !



Comme tous les ans, la Municipalité a gâté les Anciens du village.

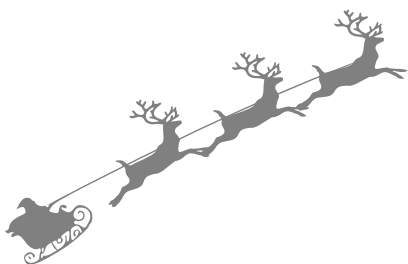
Le mercredi 13 décembre, 16 bénévoles et conseillers municipaux ont composé 180 colis.



Le lendemain après-midi, quelques 70 personnes se sont retrouvées autour du traditionnel goûter et ont pu applaudir des enfants de la garderie qui leur ont présenté des chant et danse qu'ils avaient préparés spécialement pour eux.



Enfin, le vendredi matin, 5 groupes de conseillers municipaux et bénévoles sont allés remettre les colis restants à domicile.



Françoise SOL, Adjointe au Maire



Comme tous les ans, Monsieur Éric Plasson, Maire, et les membres du Conseil Municipal ont accueilli le personnel communal pour leur Noël.

Chaque collaborateur a reçu un colis en cadeau avec un magnum de notre vin de Champagne, sans oublier le petit mot de remerciements pour l'engagement et le travail réalisé au cours de l'année.

Cette cérémonie a permis de rappeler les actions menées par chacun au cours de l'année écoulée et de présenter les projets pour 2024.

La soirée s'est terminée avec le verre de l'Amitié, dans une ambiance chaleureuse qui a permis à tous de discuter et faire plus ample connaissance.

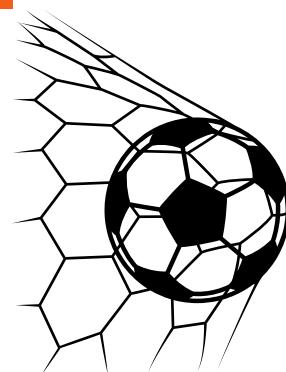
Nous en profitons pour souhaiter à tout le personnel communal une très belle année 2024 pour eux et leur famille et une bonne santé car la commune ne peut se passer d'eux.

Éric PLASSON, Maire





ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD



Chers parents, enfants, éducateurs, bénévoles, supporters et partenaires.

Comme un éternel renouvellement, cette année s'achève pour laisser place à une page blanche que nous vous souhaitons de remplir des plus belles promesses.

Nous vous remercions pour tous ces bons moments passés à vos côtés cette année et nous espérons vivre encore d'autres moments avec vous en 2024.

Que l'année 2024 soit pour vous synonyme de bonheur et que santé, amour, joie et réussite soient au rendez-vous pour cette nouvelle année.

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Rudy Gadret

Président de L'Entente Sportive Des Coteaux Sud



Message de Monsieur TONNELIER

Après plus de quarante ans à distribuer les calendriers pour le compte de l'Entente Sportive Pierry-Moussy-Chavot Football, Monsieur TONNELIER Jackie arrête (tout a une fin).

Il tient à remercier ses fidèles clients et aussi pour leur très bon accueil et leur générosité.

Il leur souhaite une bonne année et surtout une bonne santé.

Il remercie les jeunes bénévoles qui le remplacent et qu'ils trouvent autant de plaisir qu'il a eu à faire cette tournée.



LES SARMENTS ARGENTÉS



L'association a bien terminé son année 2023 avec la journée beaujolais le 19 novembre à la salle des fêtes de Pierry.

Notre sortie le 10 décembre dernier dans un cabaret parisien avec un car de 64 personnes ravies... Encore merci de nous avoir fait confiance.

L'assemblée générale s'est déroulée le 29 janvier 2024 à la salle des fêtes de Pierry avec son nouveau calendrier.

Pour les personnes qui désirent prendre leur carte d'adhérent pour différents jeux et goûter ainsi que pour les sorties, le bureau sera ouvert tous les lundis de 14h à 18h salle le Chai.

Le bureau se joint au président pour vous souhaiter une bonne année 2024.

Le Président, Joël LALIN





LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

L'Association les Loisirs de l'Âge d'Or vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous avons donc clôturé l'année 2023 sur un repas dansant et commencé la nouvelle année en tirant les rois.

L'Assemblée Générale se tiendra le mercredi **7 février 2024** à la Salle des Fêtes de Pierry, où tous les adhérents et futurs adhérents sont conviés.

Le mercredi **6 mars 2024**, nous fêterons les grand mères avec une après-midi dansante.

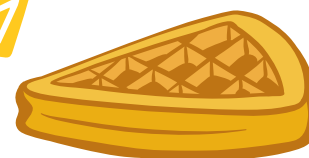
Ce mois de mars verra aussi une journée escapade le **jeudi 28 mars 2024**, avec visite d'une usine à dragée située à Verdun, pour ensuite visiter la fabrique des fameuses Madeleines de Commercy après un arrêt restauration.

Cette journée est ouverte à tous.

Je vous révélerai la suite du programme à l'occasion de l'Assemblée Générale et, bien sûr, ne manquez pas notre après-midi jeux tous les mercredis à la Salle du Chai, où vous êtes les bienvenus.

Bien Amicalement.

Le Bureau et le Président, Bruno DELIÈRE

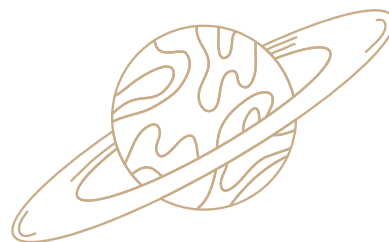




Les Jeunes d'Eratosthène



ÉRATOSTHÈNE



Notre club d'astronomie se réunit le samedi soir tous les quinze jours dans une salle de la mairie de Pierry, rue Cazotte, à partir de 20h30.

Au programme des séances: cours théoriques et sorties aux environs d'Épernay quand le temps s'y prête pour observer la lune, les planètes et le ciel profond (galaxies, nébuleuses ...)

Les activités et évènements prévus en 2024

- Un stage d'astronomie est proposé aux jeunes de 9 à 17 ans.
 - Le samedi 13 avril de 14h à 16h pour les 9-13 ans
 - Le samedi 20 avril de 14h à 16h pour les plus de 13 ans.

Cette formation aura lieu dans une salle de la mairie de Pierry, rue Cazotte
L'inscription au préalable est obligatoire pour le bon fonctionnement des deux groupes.
Le prix de ce stage est de 5 euros.

- La Nuit Des étoiles : En août. Cette manifestation est gratuite. La date n'est pas encore fixée.

AVRIL

STAGES
D'ASTRONOMIE

AOUT

LA NUIT DES
ÉTOILES

Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez nous joindre par mail :
association.eratosthene@orange.fr
Ou par téléphone: 03 26 58 34 68
Ou par courrier: Association Eratosthène, déposé en mairie.
Notre site : <http://www.eratosthene.org>

Anim'Pierry.

Pour 2024, nous vous souhaitons une bonne année, et tous nos vœux de santé, de réussite et de moments festifs. Et pour les festivités, comme en 2023, notre association y travaille.

En 2023, nous avons organisé trois événements : une soirée dansante à la Salle des Fêtes en mars, un salon du bien-être en juin et notre deuxième repas des vendanges. Celui-ci s'est déroulé le dimanche 29 octobre au Château de Pierry.

Au programme : la traditionnelle potée champenoise, des animations avec la présence d'un artiste qui a multiplié les numéros de music-hall durant tout l'après-midi, mais aussi la visite guidée du Château, ce qui était une première pour certains Pierrytiers.

De quoi réjouir les 160 personnes présentes.

Un grand merci à l'équipe du Château de Pierry de nous avoir accueillis dans ce lieu incontournable du patrimoine pierrytier.

Pour 2024, nous vous concoctons un programme qui, nous l'espérons, vous plaira, avec des rendez-vous que vous connaissez déjà, mais aussi des nouveautés !

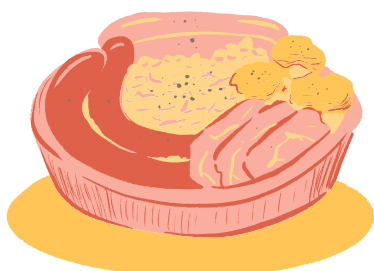
Et ça commence le samedi 17 février à 19h, avec une soirée Saint Valentin au Domaine Miltat. L'ambiance sera assurée par A.M.S Agency et un week-end en amoureux est à gagner !

La réservation, obligatoire et avant le 12 février, s'effectue en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/anim-pierry/evenements/fete-de-la-saint-valentin>

Ensuite, nous poursuivrons avec une soirée dansante à la Salle des Fêtes de Pierry le 23 mars. Au menu : choucroute.

Puis, les 7 et 8 mai, une fois n'est pas coutume, nous célébrerons une autre boisson que le champagne, avec la Fête de la Bière, organisée en nocturne le 7 et toute la journée le 8 au Domaine Miltat.



Le 7 juillet, retour à la Salle des Fêtes de Pierry pour la 2e édition du Salon du Bien-Être.

A l'automne, le désormais traditionnel repas des vendanges.

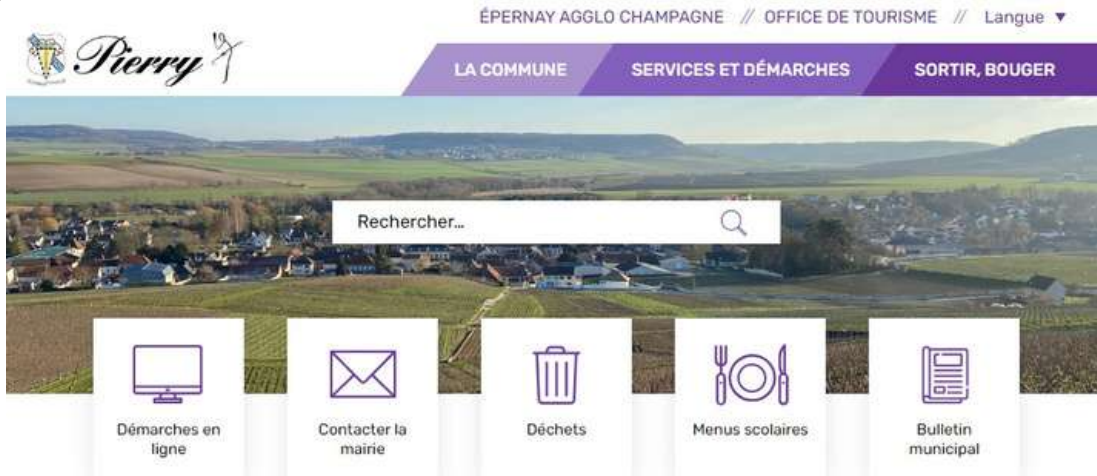
Et en décembre : le Téléthon.

Bref, un programme varié, mais toujours avec la même ambition : plaisir et convivialité.



pierry.fr **NOTRE SITE INTERNET A FAIT PEAU NEUVE**

pierry.fr



Découvrez la nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

pierry.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie. Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous voulons rappeler ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

RAPPEL DES NOUVEAUX HORAIRES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE:

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi au 03 26 54 03 15
Fermé le mercredi toute la journée



AGENCE POSTALE:

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61

La nouvelle posture Vigipirate « hiver – printemps 2024 » est active depuis le **15 janvier 2024** et ramène l'ensemble du territoire national au niveau « *sécurité renforcée - risque attentat* » pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée.

Cette posture Vigipirate adapte le dispositif en mettant l'accent sur :

- la sécurité des bâtiments à usage d'enseignement et des lieux de culte;
- la sécurité des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- la sécurité des transports et des bâtiments publics et institutionnels.

Ces mesures Vigipirate traduisent la volonté du Gouvernement en termes de préparation, de vigilance et de réaction face à la menace terroriste.





ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur service-public.fr

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin :

déchets ménagers/ déchets BIO

Jeudi Matin :

sac jaune uniquement !

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY

du 1er novembre 2023 au 31 mars 2024

Mardi: 14h-17h

Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Dimanche: 9h-12h

Fermée le lundi et les jours fériés, ainsi que le mardi matin et le dimanche après-midi

du 1er avril au 30 juin 2024

Mardi 14h-18h

Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Dimanche: 9h-12h

Fermée le lundi et les jours fériés, ainsi que le mardi matin et le dimanche après-midi

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.





UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

[https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578)

[public.fr/particuliers/vosdroits/F17578.](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578)

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le **06.83.15.22.78**

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com

NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>



AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (03 26 54 03 15).

TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques :

<https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le **secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15**.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le thème des mercredis récréatifs de janvier et février 2024 :

L'ENVIRONNEMENT : Le recyclage et la faune



Le contexte géopolitique est toujours aussi inquiétant à travers le globe, mais la vie continue et c'est dans ces moments que la solidarité et la convivialité sont plus que nécessaires pour garder le moral.

Nous souhaitons vous adresser nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année. Que 2024 vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité pour vous et vos proches.

L'année 2023 a été marquée par la continuation du rebond du « bien vivre ensemble » grâce à des manifestations diverses et variées qui ont permis aux habitants de Pierry de se rencontrer et de se distraire. Un très très grand merci aux différents organisateurs associatifs et privés.

Nos souhaits pour 2024 sont bien sûr d'encourager tous les organisateurs à continuer dans ce sens.

Ensuite, les travaux du City stade viennent de démarrer près du terrain de tennis, les jeunes de Pierry pourront certainement dès la fin du printemps en profiter. Un emplacement près du terrain de football aurait peut-être été plus approprié ?

Afin de ne pas connaître la censure ou droit de réponse disproportionné par rapport à nos propos, nous ne formulerons aucune critique mais nous renouvelons nos souhaits pour que la majorité municipale porte ses efforts sur la sécurité dans notre village.

En effet, nous avons déjà évoqué plusieurs « points noirs » qui restent sans réalisation à ce jour :

- Problème de circulation et de stationnement « allée du Frère Oudart » où des solutions avaient été envisagées ;

- Cheminement piétons Allée Maxenu au carrefour de la rue Pasteur ainsi que la mise en bitume des trottoirs de cette rue et la signalétique allée de Maxenu au giratoire près de la station-service.

- Il nous paraît nécessaire de se pencher sérieusement sur les problèmes liés aux différents délits : tentatives de cambriolages, vols, dégradations et incivilités diverses, la vidéo surveillance pourrait être une solution envisageable...à étudier.

Du travail en perspective, sachant que nous sommes toujours prêts à aider comme nous le faisons déjà lorsque nous sommes sollicités.

Les élus de la liste Unis pour Pierry

Alain Gallois - Eric Lavy - Jean-Louis Richard

Décès

- Madame Mariannick DEBIASI
le 30 septembre 2023
- Monsieur Rémy CANY
le 14 octobre 2023
- Monsieur Claude DURAND
le 25 octobre 2023

**Naissances**

- Éva PLUOT
le 28 juillet 2023
- Sofia MATHIEU
le 15 septembre 2023
- Tom CAROSATI
le 10 octobre 2023

**COMMÉMORATION DU
11 NOVEMBRE**

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.



Et portons fièrement le Bleuets de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Extrait du message du gouvernement pour la commémoration
du 11 novembre 2023



**Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :**

- 15 : SAMU
- 17 : Police
- 18 : Pompiers
- 112 : Urgence européen
- 114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
- 115 : Accueil sans abri
- 119 : Allo enfance maltraitée



- 3237 : Pharmacies de garde
- 3624 : SOS Médecin
- 3977 : Contre maltraitance personnes âgées
- 3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
- 03.26.56.96.60 : Police d'Épernay
- Plateforme nationale d'appui médico-
psychologique pour tous les professionnels
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530

Décès

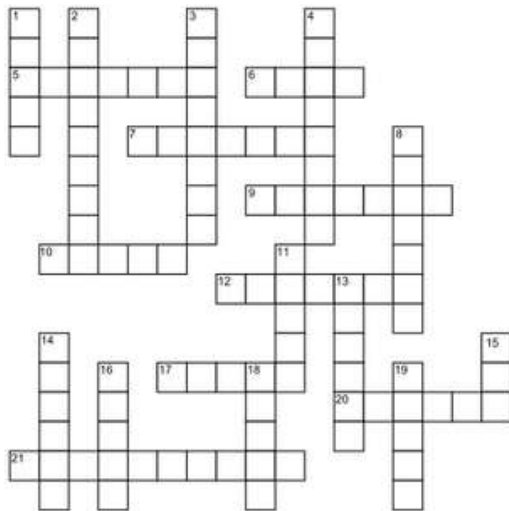


- Madame Mariannick DEBIASI
le 30 septembre 2023
- Monsieur Patrick CANY
le 14 octobre 2023
- Monsieur Claude DURAND
le 25 octobre 2023



Naissances

- Éva PLUO
le 28 juillet 202
- Sofia MATHIEU
le 15 septembre 2023
- Tom CAROSATI
le 10 octobre 2023



HORIZONTAL

VERTICAL

- Très forte tempête avec un vent très violent.
- Air qui se déplace.
- Très fort tourbillon de vent qui détruit tout sur son passage.
- Plaque de glace sur la route quand il gèle.
- Eau qui tombe du ciel en flocons blancs et légers quand il fait froid.
- Raz de marée au Japon.
- Très grosse pluie, éclairs et coups de tonnerre.
- Astre qui donne de la lumière et de la chaleur à la Terre.
- Sorte de nuage très près du sol qui ne permet pas de voir loin devant soi.

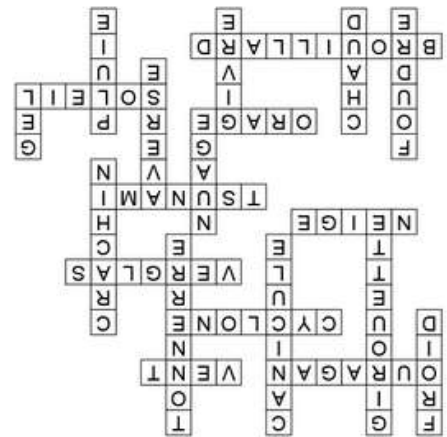
- Lorsque la température baisse, il fait ...
- Objet placé sur un toit et qui tourne pour indiquer la direction du vent.
- Très forte chaleur.
- Bruit de forage.
- Pluie fine.
- Ensemble de gouttes d'eau dans le ciel.
- Pluie qui arrive tout à coup et qui ne dure pas très longtemps.
- Secousse électrique qui se produit dans le ciel et qui est accompagnée d'un éclair et d'un coup de tonnerre.
- Moment où l'eau devient de la glace parce qu'il est très froid.
- Contraire de froid.
- Glace toute blanche qui couvre le paysage quand il fait froid.
- Eau qui tombe en gouttes des nuages.



LA MÉTÉO



Solution



La météo

Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :

- 15 : SAMU
- 17 : Police
- 18 : Pompiers
- 112 : Urgence européen
- 114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
- 115 : Accueil sans abri
- 119 : Allo enfance maltraitée



- 3237 : Pharmacies de garde
- 3624 : SOS Médecin
- 3977 : Contre maltraitance personnes âgées
- 3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
- 03.26.56.96.60: Police d'Épernay
- Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530